

Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 22 octobre 2021 à Beauraing

Conformément à l' article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d' affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

En séance publique

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 17 SEPTEMBRE 2021

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone approuve le PV du Conseil du 17 septembre 2021.

2. MODIFICATION BUDGÉTAIRE 1/2021

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la modification budgétaire N°1/2021 de la Zone, telle que figurant dans le document qui restera annexé, par 17 votes POUR représentant 79,25 % des dotations communales et provinciales, 0 CONTRE et 0 ABSTENTIONS.

3. MP ACHAT DÉTECTEUR GAZ – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2021-054 et le montant estimé du marché "Achat d'un détecteur gaz XAM 8000", qui s'élève à € 3.300,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) via le marché SPF II/MAT/A-12-338-15 lot 2 ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/744-51.

4. MP ACHAT MOBILIER DE BUREAU – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2021-057 et le montant estimé du marché "Achat de mobilier de bureau", qui s'élève à 7.500 € TVAC ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/741-98.

5. MP ACHAT BACS DE RÉTENTION POUR PRODUITS DANGEREUX - CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2021-056 et le montant estimé du marché "Achat de bacs de rétention pour le stockage de produits dangereux", qui s'élève à € 3.500,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/744-51.

6. MP ACHAT 2 APPAREILS DE CALIBRAGE DES PHARES - CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2021-055 et le montant estimé du marché "Achat de deux appareils pour le réglage des phares des véhicules", qui s'élève à € 750,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/744-51.

7. MP MATÉRIEL AUTOMATISATION PORTES SECTIONNELLES CASERNE BEAURAING – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver le descriptif N° 2021-060 et le montant estimé du marché "achat matériel automatisation pour portes sectionnelles caserne Beauraing", qui s'élève à € 2.000,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/723-60.

8. MP MISE EN PEINTURE CASERNE BEAURAING – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2021-059 et le montant estimé du marché "Travaux de mise en peinture caserne de Beauraing", qui s'élève à € 9.000,00, 21% TVA comprise ; De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/723-60.

9. MP ACHAT PEINTURE POUR CASERNE BEAURAING – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2021-061 et le montant estimé du marché "Acquisition de peinture pour l'étage du poste de

Beuraing”, qui s'élève à € 1.000,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/723-60.

10. MP ACHAT DE 7 RADIOS UHF – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2021-058 et le montant estimé du marché “Achat de 7 radios UHF et accessoires”, qui s'élève à € 2.800,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/744-51.

11. RÉPARATION ÉLÉVATEUR D'YVOIR

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la réparation en urgence de l'élévateur du poste d'Yvoir pour un montant de € 5.932,81 TVAC ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/745-98.

11.A. RÉPARATION ÉLÉVATEUR PHILIPPEVILLE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la réparation de l'élévateur du poste de Philippeville pour un montant de € 8.086,25 TVAC ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/745-98.

12. DÉCISIONS COLLÈGE 16/07, 17/09 ET 08/10/21 – RATIFICATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de ratifier les décisions n°3, 7A et 5 prises par le Collège les 16 juillet, 17 septembre et 12 octobre 2021.

A huis clos

13. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE – NOMINATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de nommer à titre effectif, pour une durée de 6 ans un sapeur-pompier volontaire à la date du 1^{er} septembre 2021 ; De ne pas nommer un sapeur-pompier volontaire.

14. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SECOURISTE-AMBULANCIER NON-POMPIER VOLONTAIRE – NOMINATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de procéder à la nomination à titre effectif, pour une durée de 6 ans, de 6 ambulanciers non-pompiers volontaires, à la date anniversaire de l'obtention du brevet ; De prolonger de 6 mois le stage d'une ambulancière non-pompier volontaire à partir du 12 octobre 2021.

15. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SECOURISTE-AMBULANCIER NON-POMPIER VOLONTAIRE – ADMISSION EN STAGE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'admettre en stage de recrutement de secouriste-ambulancier non-pompier volontaire une candidate de la réserve de 2019, sous réserve de la réussite de l'examen médical éliminatoire tel que défini à l'article I.4-26 du Code du bien-être au travail ; De fixer l'entrée en service au 1^{er} décembre 2021 ou au premier jour de la semaine qui suit la réception par le service GRH du document du SEPPT qui déclare le candidat apte à la fonction.

16. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SECOURISTE-AMBULANCIER NON-POMPIER VOLONTAIRE STAGIAIRE – LICENCIEMENT

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de licencier un secouriste-ambulancier non-pompier volontaire stagiaire avec effet immédiat.

17. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE STAGIAIRE – LICENCIEMENT

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de licencier un sapeur-pompier volontaire stagiaire avec effet immédiat.

18. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL – RÉAFFECTATION DÉFINITIVE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de réaffecter définitivement un sapeur-pompier professionnel dans des tâches logistiques au poste de Dinant, avec effet au 18 octobre 2021.

La Secrétaire de Zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

